



## Le mot du Maire

Chères Spicheroises, chers Spicherois,

Une ouverture dans le mur latéral du cimetière permettant aux proches des défunts d'éviter le contournement complet de celui-ci, un projet en soi, banal.

Beaucoup moins banale s'est avérée sa réalisation !

En effet, à l'endroit choisi, à l'intérieur du cimetière, en droit de l'allée transversale principale, l'abbé Nicolas GAUER, le Révérend Père Jean Nicolas METZINGER et l'organiste Jean BOUR reposaient en paix, respectivement depuis 1933/1950/1951.

Il fallait donc déplacer ces trois défunts.

Conscients de la sensibilité de l'entreprise, nous, municipalité, avons décidé de mener une recherche généalogique approfondie dans le but de retrouver un maximum de descendants, de les contacter et si possible, d'obtenir leur consentement unanime.

Mission plus que délicate susceptible de réveiller des émotions ou des convictions divergentes, même au sein d'une même famille, sans oublier l'intervention de l'évêché, riche en recommandations pertinentes.

Grâce à une cohésion inébranlable au sein du Conseil Municipal, nous avons su mener à bien cette entreprise dont le résultat bien que provisoire est déjà apprécié par les proches des défunts allant se recueillir au cimetière.

Espérons que les prestataires de services pour la réalisation de la porte et l'habillage des piliers, tiendront les délais impartis ce qui permettrait d'avoir pour le 1<sup>er</sup> novembre un accès latéral au cimetière par une belle porte, similaire dans son design à celui du portail de l'entrée principale.

D'ores et déjà, je me réjouis de voir la satisfaction de nos concitoyens se rendant au cimetière, et plus particulièrement celle de nos seniors, et de pouvoir dire : mission accomplie et grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour !



## Civisme/Rappel

A l'approche des mois d'hiver, rappelons que chacun se doit de balayer et d'entretenir les abords de sa propriété et d'en enlever la neige, le cas échéant.

Rappelons que les sachets bleus, oranges et verts, distribués deux fois par an dans le cadre de la collecte multflux, sont affectés exclusivement au tri des déchets. Pour la remise de vêtements usagés et de chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet, veuillez utiliser vos propres sachets.

## Nouveaux horaires à l'Agence Postale Communale



Le Conseil Municipal a décidé, en séance du 22 août 2014, de modifier les horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

A compter du **1/10/2014**, celle-ci est ouverte du lundi au jeudi de **8H30 à 11H45** et de **13H15 à 16H30**, le vendredi de **8H30 à 11H30**. L'agence est fermée le vendredi après-midi et le samedi.

Ces nouveaux horaires sont mis en place sur une période d'essai de 6 mois durant laquelle sera évaluée la fréquentation en après-midi.

## Horaires de la déchèterie à compter du 1/10/2014 (jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain) :

Lundi-mardi-mercredi : 14H à 18H

Jeudi-vendredi : 9H à 12H/13H à 18H

Samedi : 9H à 12H et 14H à 18H



## SPICHEREN EN CHIFFRES

**13 tonnes**

C'est la quantité de fruits destinée à la distillation.

## Rentrée Scolaire 2014

Le 2 septembre dernier, ce sont 191 élèves qui ont repris le chemin de l'école biculturelle dans de bonnes conditions.

L'organisation pédagogique est la suivante :

**Classes maternelles : 74 élèves**

Educatrice allemande : Mme Heike Castagna

**27 petits** - Mme Stéphanie Clozen

ATSEM : Mme Vèrène Chochoy

**23 moyens** - Mme Patricia Domitar

ATSEM : Mme Martine Rosenkranz

**24 grands** - Mme Carine Grun

ATSEM : Mme Maryline Lauer

Directeur M. Philippe Monfort

**Classes élémentaires : 117 élèves**

Enseignante allemande : Vera Von Kobylinski

**CP : 25** – Mme Valérie Giuliani

**CE1 : 20** – Mme Suzanne Hoffmann

**CP : 5 / CE2 : 19** – M. Stéphane Mallick

**CM1 : 25** – M. Samuel Wagner

**CM1 : 5 / CM2 : 18** – Mme Martine Riedel,

Mme Laure Hoffman à temps partiel chacune.



## Congés Scolaires 2014/2015

Toussaint : 17/10/2014 au 3/11/2014

Noël : 19/12/2014 au 5/01/2015

Hiver : 6/02/2015 au 23/02/2015

Départ en vacances après la classe et reprise des cours le matin des jours indiqués.

Printemps : 10/04/2015 au 27/04/2015

Été : à partir du 3 juillet 2015

## Cantine Scolaire

La cantine scolaire remporte un franc succès puisque ses effectifs augmentent, elle accueille en moyenne une soixantaine d'élèves. La

commune met à disposition le personnel d'encadrement nécessaire, en l'occurrence depuis cette rentrée Mme Oliva Klein, Mme Sandrine Bour, Mme Anne Lise Grosjean (remplacée par Mme Ewa Bour, après la rentrée de la Toussaint) ainsi qu'une ATSEM.

L'inscription des enfants (régulière ou ponctuelle par l'attribution de tickets/repas) se fait au guichet de la mairie où les documents ainsi que les explications nécessaires seront donnés aux parents.

**Rappelons que pour les enfants inscrits, les désistements du jour doivent être signalés en mairie, impérativement avant 8H30.**

**Coût du repas : 6, 00€.**



## Périscolaire

La rentrée 2014 a été différente des précédentes puisqu'elle a intégré la réforme des rythmes scolaires dont la mise en œuvre a été rendue obligatoire par la loi.

Les nouveaux horaires de classe sont :

- **Lundi, mardi et jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h**

- **Mercredi et vendredi de 8h à 11h**

Un accueil périscolaire a été mis en place par la commune (conformément au décret en vigueur), les vendredis de 13h à 16h.

L'inscription est trimestrielle et son coût pour les familles est de 50 euros par enfant et par trimestre. Au cours de ces trois heures d'activités, les enfants de 3 à 11 ans sont pris en charge par une

équipe d'animation (Mme Mélody Wagner, Mme Sandrine Bour, Mme Martine Rosenkranz, Mme Anne Lise Grosjean, Mme Anne Meyer, Mme Alexia Keuer, Mme Vèrène Chochoy, Mme Maryline Lauer et Mme Heike Castagna) coordonnée par M. David Bello. De nombreuses associations locales participent également. Ainsi, depuis la rentrée, les enfants ont déjà pu s'adonner aux activités suivantes : basket-ball, hockey, bricolages d'automne, ateliers culinaires, découverte de la forêt, journalisme, jeux de société, fabrication de jus de pommes...

**Pour tout renseignement, s'adresser en mairie (permanence de M. David Bello tous les lundis de 8h30 à 10h30).**



## Bilan des Estivales

En 2014 pour sa 24<sup>e</sup> édition, les semaines d'animation estivale, au nombre de 5 cette année, proposées par le CIA en collaboration avec la commune, ont remporté un vif succès.

On a compté 421 inscriptions (en légère augmentation par rapport à 2013) avec une fréquentation plus forte en juillet qu'en août.

Les animations pratiquées cette année (tennis de table, football, quilles, tir à l'arc, boxe-thaï, piscine, canoë, bibliothèque, musique, cuisine, art floral, scrapbooking...) ont recueilli l'adhésion des jeunes participants. Les sorties du vendredi (Walligator, Center parc ou encore -nouveau 2014- le séjour de 2 jours pour les préadolescents à la base nautique de Rémering) ont largement contribué à la réussite de cette programmation estivale.

Un grand Merci à l'ensemble des animateurs et à leur responsable M. David Bello ainsi qu'aux associations qui ont bien voulu se rendre disponibles pour tous ces jeunes !



## Travaux

Lors de sa séance du 22 août dernier, le Conseil Municipal a décidé de retenir la Société TP Klein Guy de Diebling pour effectuer les travaux d'aménagement de voirie et de trottoirs pour un montant de 67315,63€ HT.

A ce titre, les travaux suivants ont été réalisés fin août, début septembre : rénovation de la cour arrière de l'école biculturelle et de l'accès à la maternelle, mise en enrobé de l'impasse Molière et du square Georges Sand. Le pavage des trottoirs défectueux, rue des Hauteurs, fait également partie du programme de travaux prévu dans ce marché.



## Cimetière

Création d'une porte latérale permettant l'accès direct du nouveau parking vers le cimetière.

Le Conseil Municipal a accepté la rétrocession des 3 concessions concernées par l'ouverture du mur. Après concertation avec les familles, l'exhumation des 3 corps a eu lieu, le 30 septembre dernier, dans les conditions prévues par la loi. Les reliquaires ont été aussitôt réinhumés au cimetière communal dans une concession inoccupée, rétrocédée par le concessionnaire à la commune. Cette dernière a

également fait l'acquisition du monument érigé à cet endroit.

Le service technique communal, à qui ce chantier a été confié, a aussitôt démarré les travaux. Notons également la réfection du pavage de l'allée menant à cette porte.

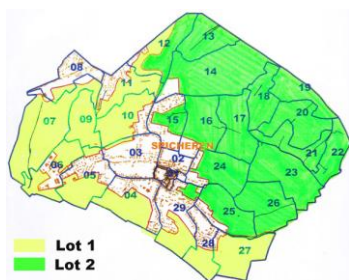
## Local des bouilleurs de cru

Des modifications sur le local des bouilleurs de cru, rue du lavoir, ont été mises en œuvre par l'entreprise Colmann pour un montant de 5211euros TTC (rehausse de cheminée de 3,50 m, pose d'un tubage avec aération et mise en place de trappes de ramonage).

Rappelons qu'en juin dernier une réunion a rassemblé, à l'initiative de la municipalité, les riverains et l'association des arboriculteurs afin de résoudre le problème récurrent de l'évacuation des fumées, nuisance incommode pour le voisinage depuis la mise en service du nouveau local des arboriculteurs.



Le service technique a profité des vacances scolaires d'été pour effectuer les travaux requis dans l'enceinte scolaire : mise en place d'une nouvelle dalle en béton et nettoyage du revêtement caoutchouté de l'aire de jeux de la maternelle, rafraîchissement de certains murs intérieurs, fabrication et mise en place de mobilier destiné au périscolaire...



### Renouvellement des baux de chasse

La loi prévoit de renouveler, tous les 9 ans, le bail de la chasse ; le prochain sera effectif de février 2015 à février 2024. Si celui-ci est réalisé de gré à gré, il doit être signé avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Dans ce cadre, les propriétaires de terrains sur le ban communal doivent obligatoirement être consultés. Le Maire doit également réunir la commission consultative de la chasse afin

d'auditionner les projets des adjudicataires des 2 lots de chasse existant actuellement sur la commune et intéressés par le renouvellement de leur bail.

Le Conseil Municipal prend ensuite une décision en connaissance de cause, celle-ci s'appliquera pour les 9 ans à venir.

### Prochaines battues Sur lots 1 et 2

Samedi 8 novembre  
Samedi 22 novembre  
Samedi 6 décembre  
Samedi 13 décembre  
Samedi 27 décembre



### M. Paul Balandras honoré

Lors d'une sympathique cérémonie organisée à l'issue du Conseil Municipal du 26 septembre dernier, M. Paul Balandras s'est vu remettre par M. Jean Charles Giovanelli et M. Alfred Reiff, Maire honoraire, la médaille et le diplôme d'adjoint honoraire.

### La Régie de télédistribution de Spicheren vous informe :

A Spicheren, avec le câble, vous pouvez à présent surfer à 100 Méga. C'est possible depuis début octobre ! Les portes ouvertes organisées par la Régie, en mairie de Spicheren, le 27 septembre dernier ont permis à de nombreux résidents de la commune mais aussi de villages voisins de venir expérimenter cette nouvelle application et de se renseigner sur les tarifs pratiqués. Vous pouvez obtenir en mairie, aux horaires d'ouverture, tous les renseignements concernant les tarifs Télé, Internet et Téléphone de notre réseau de télédistribution.

### Ouverture prochaine d'une MAM

La loi du 09/06/2010 permet aux assistantes maternelles de se regrouper en MAM (maisons d'assistantes maternelles) afin d'y exercer leur profession. L'accueil des enfants se fait alors au sein de cette maison et non plus aux domiciles respectifs des assistantes. Pour ce faire, elles doivent être titulaires d'un agrément spécifique du Conseil Général autorisant cette forme de garde, l'agrément permettant le cas échéant le regroupement d'un maximum de 4 assistantes.

Une telle structure intitulée « Les petites bulles » et agréée pour 12 petits ouvrira ses portes le 3 novembre au 3, rue de la Brême d'Or.

### Prochaines manifestations

7 novembre 2014 : Fête de la St Martin (APES)  
20 novembre 2014 : Beaujolais nouveau (Le Bon Accueil)  
29 novembre 2014 : Marché de Noël (APES)

### Dates à retenir

9 janvier 2015 : Vœux du Maire  
19 avril 2015 : Repas des anciens

### Création d'un verger école

L'association des arboriculteurs souhaite aménager un verger-école à vocation pédagogique, destiné au public scolaire mais aussi aux adultes. Dans cette perspective, une convention a été signée entre l'association et la commune, cette dernière mettant à disposition des parcelles situées rue de l'école, cadastrées en section 24 N° 328 et 330.

### Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Jean-Charles Giovanelli	Jacqueline Bousch	Christiane Hamann	Valérie Hoff
Claude Klein	Claudine Klein	Stéphane Knoll	Laurence Malparty
Huguette Malick	Marcelle Riedemann	Christine Weiter	Marie-Andrée Welsch
Jean-Claude Wolff			

### Mairie de Spicheren

61, place de la Charente  
57350 SPICHEREN  
Tél : 03 87 85 31 01